



Déclaration CSEC 12 juillet 2022

Avis du CSEC sur le projet de transfert des activités ensembles montés de Poitiers à Bourges

L'annonce du transfert des activités de Poitiers à Bourges a été un choc pour les salariés, même si cette décision était à craindre depuis plusieurs mois.

L'usine de Poitiers était une usine poids-lourds référente en France, et même en Europe, pour sa performance économique. Elle a été frappée de plein fouet en 2005, par l'accélération de la stratégie de l'entreprise de délocalisation et massification de certains sites en Europe.

A l'époque, l'activité des ensembles montés a permis de garder un peu d'espoir en conservant quelques salariés afin d'éviter une fermeture définitive. Grâce à l'engagement des salariés, ce petit site, malgré sa taille, est rentable ! Pourtant, Michelin a décidé de transférer ses activités en le motivant par le seul axe de la « sauvegarde de la compétitivité », comme l'exprime le cabinet SÉCAFI dans son rapport.

SUD votera contre ce projet qui n'est pas justifié économiquement et qui fragilise actuellement de nombreux salariés.

Même si notre priorité est de tout mettre en œuvre pour que nos collègues restent dans l'entreprise, nous savons que, pour certains, ce sera impossible.

SUD demande donc à Michelin, l'ouverture de négociations, le plus rapidement possible, afin d'améliorer le dispositif d'accompagnement, en particulier pour les pré-retraites.